



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mardi 8 juillet 2014**  
**18 heures 30**

-----

RS/VC

N° 001727

Direction des affaires  
culturelles -  
Nettoyage et  
conservation du  
buffet de l'orgue.

Affiché le :

**Le mardi 8 juillet 2014 à 18 heures 30** le Conseil Municipal, convoqué le 1<sup>o</sup> juillet 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Laurence BARBIER

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

La commune possède un orgue implanté au sein de la cathédrale Sainte Anne dont le buffet est inscrit au monument historique.

Les mécanismes de cet orgue étant dégradés et ne permettant plus une utilisation de qualité pour les activités culturelles il a été entrepris leurs restaurations dans le cadre d'un marché public dont l'entreprise SABY a été retenue. Il est également précisé au Conseil que le marché public pour la maîtrise d'œuvre pour la restauration des mécaniques de l'orgue a été confié à monsieur Roland GALTIER, technicien conseil agréé.

Suite à une réunion technique avec la DRAC et monsieur Galtier, maître d'œuvre de la restauration de l'orgue étendu au projet de conservation et nettoyage du buffet de l'orgue, classé Monument Historique, il est nécessaire de présenter au Conseil un nouveau plan de financement.

Il est rappelé au Conseil municipal que :

Par délibération RS/VC n° 1221 en date du 19 juillet 2011 le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement du programme restauration de l'orgue dans le cadre du budget investissement 2012 pour une somme globale de 150 000 euros.

Par délibération du RS/MG n° 1305 en date du 8 février 2012 le Conseil Municipal a approuvé l'ouverture d'une souscription de la restauration des mécaniques de l'orgue par la Fondation du patrimoine.

La commune d'Apt propose un projet de nettoyage et de conservation du buffet de l'orgue pour un budget estimé à 12 000€TTC.

A ce titre, il est proposé de solliciter la DRAC PACA et le Conseil Général du Vaucluse pour son financement.

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**Approuve** le projet de nettoyage et conservation du buffet de l'orgue de la cathédrale Sainte Anne,

**Approuve** le financement dans le cadre du budget investissement 2014,

**Approuve** la demande d'aide financière auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA,

**Approuve** la demande d'aide financière auprès du Conseil Général du Vaucluse

**Dit** que ce programme restauration du buffet de l'orgue sera inscrit dans le budget investissement 2014.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**